



CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Le présent règlement (« Règlement ») régit l'accès et l'utilisation par vous-même de nos services, y compris nos différents sites Web, API, notifications par e-mail, SMS, applications, boutons, widgets, publicités, et services commerciaux (collectivement dénommés, les « Services »), ainsi que toutes les informations, données, textes, graphiques, chiffres, liens hypertextes, photos, sons, vidéos, ou autres éléments, ou combinaison d'éléments utilisés ou téléchargés à partir des services ou apparaissant sur ceux-ci (collectivement dénommés, « Contenu »). En utilisant nos Services, vous reconnaissez être lié par le présent Règlement.

ARTICLE 1 | OBJET GÉNÉRAL

Le programme *une Planète pour Tous* est géré par l'entreprise *A hauteur d'Homme* (collectivement dénommée, « l'Organisateur »). Ce programme met à disposition des collectivités une carte mondiale (collectivement dénommée, la « Carte »), gratuite ou payante, sans obligation d'achat, permettant de valoriser les actions concrètes de transition verte des collectivités à travers des fiches (collectivement dénommée, la « Fiche »). L'objectif est de créer un réseau mondial, de valoriser et partager l'avancée de la transition verte des collectivités agissant face à l'urgence climatique. En plus des Fiches et de la Carte, des Animations (collectivement dénommées, « Animations ») sont également disponibles, au sein même des Services, afin de renforcer le dynamisme des *plans climat* des collectivités.

L'Organisateur reconnaît n'avoir aucun engagement, direct ou indirect, financier ou autre, provisoire ou définitif, avec un quelconque parti politique, association, ou organisme annexe. Il garantit que ses Services (notamment la Carte, Fiche, Animations, Contenu) sont entièrement indépendants, neutres, et libres, ne cherchant à délivrer aucun message politisé, et seulement à lutter contre le dérèglement climatique.

ARTICLE 2 | UTILISATION DES SERVICES

Vous ne pouvez utiliser nos Services, que si vous n'êtes pas interdit de recevoir ce type de Services en vertu des lois du pays ou du territoire dont vous relevez. Dans tous les cas, pour utiliser les Services, vous devez être âgé d'au moins 20 ans. Si vous utilisez les Services au nom d'une collectivité, vous déclarez et garantisiez que vous êtes autorisé à le faire et que vous avez l'autorité de lier cette entité au présent Règlement, auquel cas les mots « vous » et « votre » utilisés dans le présent Règlement se réfèrent à cette entité.

Les Services sont dédiés aux seules collectivités (collectivement dénommées, « Collectivités »). Tous les échelons peuvent participer (commune, communauté de communes, agglomération, métropole, département, région, gouvernement...). Aucune société, organisme privé ou autre, n'est autorisé à créer de Compte. La création de Compte est ouverte à toute personne physique majeure remplissant trois conditions : 1| faire partie intégrante de la Collectivité qu'elle souhaite inscrire, 2| avoir un rôle et grade suffisants au sein de sa propre Collectivité (élu, agent climat-énergie, DGS, DST, responsable communication), et 3| avoir eu l'autorisation écrite d'un responsable légal décideur de la Collectivité (haut élu, DGS). Toute personne contrevenant à l'ensemble des trois conditions ne peut prétendre en aucun cas à créer de Compte. Ainsi, vous déclarez et garantisiez à l'Organisateur que vous êtes autorisé à le faire, et que vous avez l'autorité voulue.

ARTICLE 3 | VOTRE COMPTE

Vous devez créer un compte d'utilisateur (collectivement dénommé, le « Compte ») pour utiliser les Services. Vous êtes responsable de la protection de votre Compte. Ainsi, nous vous invitons à utiliser un mot de passe fort, et limiter son utilisation à ce seul Compte. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de préjudice qui découlerait du non-respect par vous de ce qui précède. De plus, vous financez l'intégralité de votre accès à internet, quel qu'il soit. L'Organisateur ne participe pas, en totalité ou en partie, à votre connexion internet, ni à tout besoin informatique inhérent, que ce soit financièrement, matériellement ou autre.

Il est interdit de créer un Compte destiné à usurper l'identité d'une personne ou d'une Collectivité. Les Services peuvent être interdits à une personne s'ils sont source de confusion quant à l'origine du Compte, du Contenu, des produits, services, ou données, qui y sont présentés. De plus, afin d'éviter tout doute, un Compte créé par une Collectivité ne peut en aucun cas être transmis, directement ou indirectement, à une autre Collectivité.

L'Organisateur ne peut être tenu responsable en cas de dysfonctionnement du réseau d'internet, des services des réseaux sociaux, des lignes téléphoniques, et au cas où vous ne pourriez parvenir à vous connecter aux Services du fait de tout problème ou technique, lié notamment à l'encombrement du réseau. Internet n'est pas un réseau sécurisé, l'Organisateur ne saurait être tenu responsable de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système, et décline toute responsabilité quant aux conséquences (notamment les dommages à votre équipement informatique et aux données qui y sont stockés) lors de l'utilisation du Compte ou des Services, ainsi que toutes les conséquences qui peuvent en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle.

Nous pourrions être amenés à vous communiquer un certain nombre d'informations par e-mail, tels que des annonces des Services, des messages administratifs, ou des propositions commerciales. Ces communications sont considérées comme faisant partie du Compte et des Services, et vous n'aurez pas forcément l'option de choisir de ne pas les recevoir. Si vous avez associé votre e-mail à votre Compte et que vous modifiez ou désactivez ensuite cet e-mail, vous devrez obligatoirement mettre à jour les informations du Compte, afin que nous n'adressions plus aucun message au propriétaire de votre ancien e-mail, et que ce Compte soit toujours lié désormais au nouveau propriétaire, auquel cas le Règlement s'applique au nouveau propriétaire.

ARTICLE 4 | CONTENU DES SERVICES

L'Organisateur met à votre disposition des Services (notamment une Carte, des Fiches et Animations) qui peuvent être modifiés, adaptés, bloqués, annulés, et même effacés, à tout moment, sans préavis, de manière temporaire ou définitive, sans réclamation possible de votre part.

La Carte comporte notamment la géolocalisation mondiale des Collectivités. Le canevas de chaque Fiche est identique pour toutes les Collectivités, sans exception, et ne peut en aucun cas, en totalité ou en partie, être personnalisable, en ajoutant ou enlevant du Contenu. Aussi, ce Contenu général comporte des informations sur la transition verte des Collectivités (*plan climat*, objectifs, indicateurs, actions, slogan, messages, web, photos-vidéos, réseaux sociaux...), sous forme de données, textes, graphiques, chiffres, liens hypertextes, photos, sons, vidéos, ou tout autre élément ou combinaison d'éléments. Vous reconnaissez et acceptez que la Carte et les Fiches évoluent au fil des années, et que vous devez adapter votre Contenu en permanence. Afin d'éviter tout doute, la participation aux Services est strictement limitée à une seule Fiche par Collectivité.

Le Contenu comporte des informations obligatoires (notamment, le nom de la Collectivité, son pays, son adresse géographique, le nombre de villes, et le nombre d'habitants), que vous devez renseigner pour créer une Fiche. Vous reconnaissez et acceptez que ces informations sont obligatoires sans quoi la création d'une Fiche est impossible. Une fois la Fiche créée, le Contenu peut être modifié, adapté, complété, en totalité ou en partie, en incluant un Contenu additionnel plus complet, qui devient ainsi disponible. Par ailleurs, nous nous réservons le droit de fixer des limites d'usage et de stockage des

Contenus (notamment, les textes et les photos), à tout moment, à notre seule discrétion.

En créant votre Fiche, vous garantissez que vous ferez tout votre possible, en temps consacré et aussi en effort au sein des instances de la Collectivité (élus, agents, DGS, DST...), pour que votre Fiche soit remplie le plus vite possible après sa création. Minimum 80 % des données, dans un délai maximum de 60 jours. Les Fiches vides, incomplètes, qui mettent trop de temps à être remplies et manquant de Contenu (notamment, les textes, données, images...) ne sont pas attractives, et nuisent fortement à ce réseau. Ces Fiches et Comptes peuvent être annulés par nos soins, sans préavis, sachant que nous ne relançons pas forcément les Comptes dont les Fiches ne respectent pas ce remplissage et délai.

Vous avez la possibilité de déléguer l'utilisation des Services ou de faire renseigner le Contenu à une personne tiers. Seule une personne interne à votre Collectivité peut l'effectuer, après un accord écrit de votre part. En aucun cas, un autre organisme (notamment des sociétés, associations, ou une autre Collectivité...) n'est autorisé à accéder, renseigner, modifier votre Contenu. Afin d'éviter tout doute, vous et vous seul restez responsable du Contenu de votre Fiche devant ce Règlement et la loi.

Vous reconnaissez que l'ensemble du Contenu que vous renseignez pour votre Collectivité, est réel, véridique, vérifié, et provenant bien de votre Collectivité. En aucun cas, vous ne chercherez à insérer des informations fausses, incomplètes, biaisées, ou des actes délibérés *greenwashing*, en cherchant à valoriser votre Collectivité au-delà de la vérité. Aussi, vous reconnaissez et acceptez de renseigner la tendance de votre Collectivité (dont les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, et énergies renouvelables) et les indicateurs réels (notamment mobilité, cantines, éclairage, énergie, éducation...), dont vous disposez directement ou que vous pouvez obtenir facilement au sein de votre Collectivité ou auprès d'organismes partenaires (notamment, les bureaux d'étude ou ALEC, qui aident à la gestion du *plan climat* ou du *bilan carbone* local). Ainsi, toutes les données disponibles doivent être affichées sur votre Fiche, dans la plus grande transparence, et cela, sans chercher à cacher des éléments de votre transition verte.

ARTICLE 5 | TARIFICATION DES FICHES

La Fiche est disponible en plusieurs versions, *gratuite* ou *payante*, sans aucune obligation d'achat. Les versions *payantes* fournissent davantage de Contenu utile à votre Collectivité que la version *gratuite* (notamment les actions, slogan, messages, photos/vidéos...) et demandent un engagement financier d'au moins 1 an (année civile, du 01 janvier au 31 décembre).

Nous sommes susceptibles de modifier les tarifs des *versions payantes* à tout moment, sans préavis, et vous acceptez que ce tarif puisse se maintenir, diminuer, ou augmenter, sans réclamation possible de votre part. Évidemment, les modifications des tarifs ne sont pas rétroactives, et vous continuez d'utiliser les Services jusqu'à la fin de votre engagement payé auprès de l'Organisateur. Tout ce qui est payé, est payé. Aucun remboursement, financier, matériel ou autre, en totalité ou en partie, ne peut être demandé ou effectué auprès de l'Organisateur, après votre engagement et paiement. Vous reconnaissez et acceptez cependant que des nouvelles conditions tarifaires puissent intervenir, à la hausse ou à la baisse, dans le futur, lors d'un nouveau réengagement possible de votre part.

Si les Services doivent s'arrêter, de manière définitive, l'Organisateur contactera les utilisateurs des Comptes payants qui pourront demander un remboursement, au cours d'une période de 10 jours suivant la notification de l'arrêt, si et seulement si l'arrêt se produit avant le 30 juin (mi-année). A partir du 01 juillet, on considère qu'aucune demande de remboursement ne pourra être effectuée. Dans ce cas, on considère qu'une année commencée (au delà de 6 mois) est une année due. De plus, si réduction le cas échéant, la réduction globale accordée est affectée en totalité à la dernière année, le tarif des premières années restant invariablement celui de référence d'une année unique.

Votre paiement s'effectue par chèque, ou via internet à travers une carte bancaire ou virement du compte de votre Collectivité. Vous êtes responsable de la protection de vos données bancaires. Ainsi, nous vous invitons à être vigilant lors de la saisie des données par internet ou de l'envoi des chèques. Dans tous les cas, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de préjudice qui découlerait

du non-respect par vous de ce qui précède. L'Organisateur ne peut être responsable des problèmes de courrier, de soucis financiers, de coûts supplémentaires entre les pays, de frais bancaires ou autre, et aucun remboursement, financier ou autre, en totalité ou en partie, ne peut être demandé, acquis, ou effectué auprès de l'Organisateur, en France et dans le monde.

ARTICLE 6 | VISIBILITÉ DES FICHES

Dès qu'une Fiche est créée, elle devient immédiatement visible sur la Carte. Elle reste alors visible en permanence, toute l'année (7j/7, 24h/24), pour tous les pays du monde. Il est possible qu'elle soit momentanément indisponible suite à des problèmes informatiques, liés ou non à l'Organisateur qui ne peut être tenu pour responsable des coupures, et cela, peu importe les raisons volontaires ou involontaires, notamment une coupure du fournisseur d'accès internet, un besoin de maintenance, ou autre. L'Organisateur ne peut garantir des Services sans interruption, et se réserve aussi le droit de restreindre la visibilité de la Carte, d'une ou plusieurs Fiches, sans préavis, de manière ponctuelle ou définitive, en France et dans le monde, à sa seule discrétion.

L'Organisateur ne peut être tenu pour responsable du mauvais fonctionnement des Services (dont la Carte, les Fiches, le Contenu) pour un navigateur donné. En outre, l'Organisation ne peut garantir que les Services ne contiennent pas d'erreurs informatiques, ni que les défauts constatés seront corrigés. L'Organisateur ne pourra être tenu responsable si les données au sens large (textes, chiffres, photos, sons, vidéos...) ne lui parvenaient pas pour une raison quelconque qui ne lui serait pas imputable (cas de problème de connexion à internet, ou défaillance de nos serveurs), ou lui arriveraient illisibles ou impossibles à traiter (votre matériel informatique ou environnement logiciel inadapté, données hors sujet, erreur de données...). L'Organisateur n'a aucune responsabilité concernant la visualisation de la Carte et des Fiches, même si les données insérées sont correctes.

Pour une Fiche *gratuite*, vous reconnaissez et acceptez que l'Organisateur n'a aucun engagement sur la durée de visibilité de cette Fiche. Pour une Fiche *payante*, l'Organisateur s'engage à ce que la Fiche reste visible au moins 80 % du temps durant la période d'engagement financée. En deçà, vous pouvez demander un remboursement au prorata de la période d'invisibilité, obligatoirement au cours d'une période de 10 jours suivant le jour du dépassement d'invisibilité cumulés de votre Fiche. Au delà de ce délai, vous acceptez et considérez de fait que cela ne doit faire, et ne fera, l'objet d'aucune poursuite ou dédommagement (notamment financier, matériel, ou autre). Dans tous les cas, vous reconnaissez et acceptez qu'un problème de visibilité de Fiches doit être réglé de manière privilégiée à l'amiable.

L'Organisateur ne soutient, n'approuve, et ne garantit pas l'exhaustivité, la véracité, l'exactitude ou la fiabilité d'un quelconque Contenu ou d'une quelconque information publiée via les Services, ni ne cautionne aucune des opinions exprimées par leur intermédiaire. Vous comprenez qu'en utilisant les Services, vous risquez d'être exposé à des propos qui peuvent être offensants, malfaisants, inexacts, ou inappropriés, voire dans certains cas, à des messages qui auraient été mal adressés ou même qui s'avèreraient trompeurs. Tout Contenu visible relève de la seule responsabilité de la personne qui le crée. L'Organisateur ne surveille et ne contrôle pas nécessairement tous les Contenus publiés via les Services, et ne peut en assumer la responsabilité. Tout usage ou recours à un Contenu ou à des outils et matériaux affichés par l'intermédiaire des Services, ou que vous obtenez par ce moyen, est réalisé à vos risques et périls.

Conformément aux lois régissant les droits de propriété artistique, littéraire, ou industrielle, sur tout le territoire français et dans le monde, la reproduction, la représentation et l'exploitation de tout ou partie des éléments composant la Carte ou les Fiches sont strictement interdites, et punies par la loi, étant la propriété exclusive de l'Organisateur. Tout organisme désirant communiquer au niveau local ou mondial, sur ce programme (notamment la Carte, le Contenu, les Fiches), peut le faire librement à condition de mentionner cinq informations : 1| le nom du programme *une Planète pour Tous*, 2| le logo du même programme, 3| le lien web de la Carte mondiale, 4| le lien web de la Fiche, et bien sûr 5| un extrait de la Fiche le cas échéant. Toute personne contrevenant à l'ensemble des conditions ne

peut prétendre en aucun cas à communiquer sur la Fiche d'une Collectivité. Ainsi, vous déclarez et garantisiez à l'Organisateur que vous êtes autorisé à le faire, et que vous avez aussi l'autorité voulue. Cette communication doit être ponctuelle, partielle, n'affichant pas plus que 10 % des données d'une Fiche, n'affichant pas plus que deux Fiches au maximum, et ne cherchant pas à modifier, falsifier, ou biaiser le Contenu. Aussi, la marque *une Planète pour Tous* étant protégée par la loi française (dépôt à l'INPI), elle ne peut être utilisée, modifiée, reprise, qu'après un accord écrit de l'Organisateur.

Vous reconnaissez et acceptez qu'en utilisant les Services, votre Fiche peut intégrer une ou plusieurs publicités, que ce soit de ce programme, d'un organisme privé ou publique, ou bien d'un quelconque produit, afin de communiquer sur tout élément direct ou indirect (notamment la société, produits, services, marques, événements, personne, débats, livres, films, autre...). Afin d'éviter tout doute, ces publicités sont possibles à la fois pour les Fiches *gratuites* et *payantes*, et ceci à la seule discrétion de l'Organisateur, sans que vous ne puissiez prétendre à une quelconque rémunération au titre de ces contenus publicitaires, étant donné qu'il est convenu que votre utilisation des Services vaut pour rémunération suffisante du Contenu, et octroie de tous les droits cités dans le présent Règlement. Aussi, l'Organisateur choisit librement ses publicités (taille, contenu, messages, mode d'apparition...), sans que vous ayez un choix quelconque à ce sujet. Ces publicités peuvent être adaptées ou non à l'urgence climatique. Si vous estimez que une ou plusieurs publicités sont inadaptées, veuillez nous le signaler textuellement dès la parution, obligatoirement par e-mail (lequipe@uneplanetepourtous.fr).

ARTICLE 7 | VOS DROITS ET CONCESSIONS DE DROITS SUR LE CONTENU

Vous conservez vos droits sur tout le Contenu que vous soumettez, publiez, ou affichez, sur ou via les Services. Ce qui est à vous, vous appartient. Vous êtes le propriétaire de votre Contenu (ce qui inclut vos sons, photos, et vidéos intégrés).

Vous déclarez aussi et garantisiez que vous avez, ou obtenu, tous les droits, licences, consentements, autorisation, pouvoir ou autorité légale nécessaire pour accorder les droits concédés aux termes des présentes pour tout Contenu que vous soumettez, postez ou affichez sur ou par le biais des Services. Vous déclarez que votre Contenu ne contient pas d'éléments soumis aux droits d'auteur, ou droits de propriété, à moins que vous n'ayez l'autorisation nécessaire ou que vous ayez légalement le droit de publier ces éléments.

Vous êtes responsable de l'utilisation que vous faites des Services et de tout le Contenu que vous fournissez, y compris de la conformité aux lois, règles et réglementations en vigueur en France et dans le monde. Vous ne devez en aucun cas fournir un Contenu gênant pour les autres, ou interdit par la loi, notamment des informations offensantes, malfaisantes, sexuelles, racistes, inappropriées.

En soumettant, publiant, affichant un Contenu sur ou via les Services, vous nous accordez une licence mondiale (collectivement dénommée « Licence ») exclusive, libre de redevance (incluant notamment le droit de sous-licencier), qui nous autorise à utiliser, copier, reproduire, traiter, adapter, modifier, publier, transmettre, afficher, et aussi distribuer ce Contenu sur tout support et selon toute méthode de distribution actuellement connus ou développés dans le futur (dans un souci de clarté, ces droits comprennent, par exemple, ceux de conservation, transformation, ou traduction). Cette Licence nous autorise à mettre votre Contenu à disposition du reste du monde. Vous convenez que cette Licence comprend le droit de fournir, promouvoir, d'améliorer les Services, ou de mettre le Contenu soumis sur ou via les Services à disposition d'autres sociétés, organisations, ou personnes privées, aux fins de distribution, promotion, ou publication de ce Contenu sur d'autres supports et services, sous réserve de respecter nos conditions régissant l'utilisation du Contenu. L'Organisateur, ou ces autres sociétés, organisations ou personnes privées, pourront ainsi utiliser le Contenu que vous aurez soumis, publié, transmis ou de quelque autre façon mis à disposition via les Services sans que vous ne puissiez prétendre à une quelconque rémunération au titre de ce Contenu, étant donné qu'il est convenu par les présentes que votre utilisation des Services vaut pour rémunération suffisante du Contenu et octroi des droits cités dans la présente disposition. Afin d'éviter tout doute, la Licence n'est valable que pour l'Organisateur, et en aucun cas pour tout autre organisme à travers le monde (notamment

société, association, ou états). Vous reconnaissez qu'en utilisant les Services, vous consentez à ce que nous collections et utilisions le Contenu, y compris dans les cas où toutes ces informations seraient transférées dans d'autres pays afin d'être stockées, traitées, ou utilisées.

Si vous estimez que votre Contenu a été copié d'une manière constituant une contrefaçon de droits d'auteur, veuillez nous le signaler dès que possible par e-mail (lequipe@uneplanetepourtous.fr).

ARTICLE 8 | ANIMATIONS DU RÉSEAU

En plus des Fiches et de la Carte, chaque Collectivité ayant choisi une formule *payante* a également accès à des Animations, afin de renforcer le dynamisme de son *plan climat*. Afin d'éviter tout doute, seuls les abonnés *payants* ont accès aux Animations, qui sont disponibles selon les mêmes conditions que les Fiches (notamment durée, disponibilité, visibilité, droits, règles...). Les Animations ne sont pas garanties, ni en quantité, ni en qualité, ni en durée, auquel cas aucune Collectivité ne peut demander un quelconque dédommagement financier, matériel, autre. Les Animations sont considérées comme des outils supplémentaires, en *bonus*. Les Animations font partie intégrante des Services.

Les Animations sont variées, choisies exclusivement par l'Organisateur, les Collectivités n'ayant pas la possibilité de décider des Animations proposées. Les Animations peuvent inclure : un thème central au niveau des Fiches (notamment dans l'*Action à la Une*), des avis argumentés d'experts sur le défi climatique (scientifiques, industriels...), des zooms sur les solutions bas-carbone (mobilité, bâtiments, énergie, alimentation...), des zooms sur des Collectivités actives en France ou hors-France (Afrique, Asie...), des zooms internationaux (de Collectivités dans le monde), d'immersions de scientifiques sur le terrain dans le monde (forêts, glaciers, corail...), des cadeaux gratuits, des offres payantes provenant de partenaires (offres commerciales, scolaires, livres, films...), ou tout autre Contenu lié au défi climatique. Chaque Collectivité est libre d'utiliser ou non, en partie ou en totalité, les Animations qui sont fournies sous diverses formes (articles, images, photos, pdf, clip...) comme des Contenus. Ces Animations ne doivent en aucun cas être modifiées. En utilisant, publiant, ou affichant, les Animations, vous reconnaissez que des erreurs peuvent exister. L'Organisateur ne peut être tenu pour responsable des erreurs ou du mauvais usage des Animations.

Les Animations sont dédiées à votre Collectivité. Ainsi, vous déclarez et garantisiez que vous utilisez ces Animations pour votre seule Collectivité (notamment agents, élus, habitants). En aucun cas, votre Collectivité ne peut les partager, les communiquer, ou les rendre visibles, d'une quelconque manière que ce soit (notamment email, web, réseaux sociaux...), en partie ou en totalité, à un autre organisme quel qu'il soit (notamment Collectivité, association, entreprise...). Aussi, afin d'éviter tout doute, cela s'applique aussi aux EPCI (notamment les communautés de communes, agglomérations, métropoles...) et à tous les niveaux supra-communaux (état, départements, régions...) qui ne peuvent en aucun cas partager les Animations aux communes, Collectivités, EPCI, ou tout maillage qui les composent. Les Animations sont liées à votre Compte unique, et à lui seul.

ARTICLE 9 | RÉSILIATION D'UN COMPTE

Vous pouvez mettre fin à votre accord légal avec l'Organisateur à tout moment, en désactivant votre Compte, et en cessant d'utiliser les Services (dont la Carte et Fiches). Pour désactiver votre Compte, veuillez suivre les instructions, et effacer préalablement l'ensemble de vos données du Contenu.

L'Organisateur peut suspendre ou résilier votre Compte, cesser de vous fournir ou effacer l'ensemble ou une partie des Services (notamment la Carte, les Fiches, le Contenu, Animations), à tout moment, sans préavis, sans encourir aucune responsabilité à votre égard, et ceci pour un quelconque motif, ou sans motif, notamment si nous avons des raisons de penser que : 1| vous avez violé le présent Règlement, 2| vous créez un risque pour nous et/ou vous nous exposez à d'éventuelles poursuites judiciaires, 3| votre compte doit être supprimé en raison d'une conduite illicite, 4| votre compte doit être supprimé pour absence d'activité prolongée, ou bien 5| notre prestation de ces Services à votre intention n'est plus commercialement viable. Nous nous efforcerons, dans la mesure du possible et

du raisonnable, selon les circonstances, de vous le notifier à l'adresse e-mail associée à votre Compte ou au moment de votre prochaine tentative de connexion à votre Compte. Ainsi, en tout état de cause, votre Licence d'utilisation de tous les Services prend fin à ce moment-là.

Si vous estimez que votre Compte, ou qu'une partie des Services (notamment la Carte, votre Fiche ou Contenu), a été suspendu ou résilié par erreur, vous pouvez faire appel, en suivant les instructions et nous contactant aussi préalablement par e-mail (lequipe@uneplanetepourtous.fr). Afin d'éviter tout doute, le Règlement survit à la désactivation ou à la résiliation de votre compte.

ARTICLE 10 | NIVEAU INTERNATIONAL

Les Services sont disponibles au niveau mondial, pour tous les pays du monde, pour des Collectivités situées en France ou bien hors de France. L'utilisation des Services est identique pour l'ensemble des pays du monde. Afin d'éviter tout doute, l'adaptation locale et les traductions linguistiques des outils (notamment les Comptes, Carte, Fiches, Contenus, Animations...) ne sont pas garanties. En inscrivant votre Collectivité, et créant votre Compte, vous reconnaissez utiliser les Services en langue française. Par défaut, les tarifs des versions *payantes* sont les mêmes que ceux proposés pour les Collectivités en France, et ceci pour tous les pays du monde, sans exception. Ce sont des tarifs uniques. D'autres tarifs pourront être proposés, adaptés au niveau économique du pays concerné, à la hausse ou à la baisse, dans les seuls cas où ils sont explicitement mentionnés par l'Organisateur.

ARTICLE 11 | DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La participation aux Services implique l'acceptation pure et simple du présent Règlement, dans son intégralité, sans condition, ni aucune réserve. Le Règlement est consultable à tout moment sur le site web et disponible par simple demande à l'Organisateur par e-mail (lequipe@uneplanetepourtous.fr).

Nous sommes susceptibles de modifier le présent Règlement à tout moment, sans préavis. Toutes les modifications sont rétroactives, et notre relation mutuelle (entre vous et l'Organisateur) sera en tout état de cause régie par la version la plus récente du Règlement. En continuant d'accéder aux Services ou les utilisant après l'entrée en vigueur des modifications, vous acceptez d'être lié par le Règlement le plus récent. Dans le cas où, après avoir pris connaissance, le participant n'accepterait pas les dispositions, initiales ou modifiées du présent Règlement, l'Organisateur vous invite à vous déconnecter des Services, à effacer l'ensemble de vos données du Contenu, et à résilier votre Compte. Vous ne pouvez utiliser les Services qu'à condition de respecter ce Règlement et toutes les lois, les règles, et réglementations en vigueur.

Toute fraude ou tentative de fraude, et plus généralement toute infraction manifestée par un début d'exécution, pourra faire l'objet de poursuites conformément aux dispositions pénales en vigueur. Toute violation expose cet éventuel contrevenant à des poursuites pénales.

Le présent Règlement est rédigé, ainsi que l'ensemble des informations contractuelles mentionnées sur le site, en langue française. Seul le Règlement existant en langue française fait office de référence au niveau mondial, et ceci dans tous les pays du monde, sans exception.

ARTICLE 12 | RÉCLAMATIONS

L'ensemble des difficultés pratiques d'application et/ou d'interprétation du présent Règlement sont tranchées souverainement par l'Organisateur. Toute demande ou réclamation doit être adressée, via accusé de réception, à l'Organisateur, obligatoirement par e-mail (lequipe@uneplanetepourtous.fr).

Le présent Règlement est soumis à la loi française. Tout litige ou contestation relatif à l'exécution ou à l'interprétation du Règlement qui n'aura pu être réglé à l'amiable entre les parties, sera soumis aux tribunaux compétents du ressort exclusif du seul *Tribunal judiciaire de Grenoble*.

Date d'effet
27 août 2026